



Rédigé par les membres du bureau - Mise en page : J. Mus
Impression : TRANSCOPY 84 - COURTHEZON - www.transcopy.fr

Léo, association au profit des Orphelins Handicapés du Mali
Créée en 1999 - Loi 1901 - Déclarée à Avignon - siret : 519 212 096 00019

www.leo.asso.fr - contact@leo.asso.fr -  : Association LEO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LÉO 2021

Le contexte sanitaire nous oblige à faire preuve d'adaptabilité avec le calendrier associatif. Lors de la prochaine assemblée générale LEO 2021, nous aimerions pouvoir nous réunir dans le Tarn bien qu'il soit actuellement difficile de fixer une date et de disposer d'une salle.

En 2020, l'assemblée générale prévue le 25 avril dans le Tarn a été reportée à Mazan le 25 juillet, entre les deux confinements sans réservation de salle, chez Juliette et Jean Marie. Les résultats des actions LEO auprès des orphelins abandonnés en situation de handicap à Bamako ont été présentés, photos et vidéos à l'appui. Nous tenons à remercier les marraines, parrains et donateurs pour leur engagement solidaire sans lequel rien ne serait possible.

UN GRAND MERCI À TOUS !

“ Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la terre ”.

Albert Jacquard.



© Léo

A BAMAKO

Contraints de reporter les missions à Bamako en 2020, nous espérons pouvoir nous y rendre en 2021 pour rencontrer et travailler avec nos partenaires maliens : le Centre de Placement Familial (CAPF) institution étatique d'hébergement, l'ONG SANTE SUD, les associations de droit malien DENKAGNETA pour l'éducatif des enfants handicapés, APBS pour l'accueil de jour et la rééducation des enfants handicapés. Actuellement nous communiquons avec eux par mail, téléphone, Skype, Whatsapp...



Avec l'aide d'urgence apportée par la Coopération Monégasque Bamako et l'ONG Santé Sud dès le début de la pandémie, les gestes barrières sont respectés au CAPF, aucun cas grave de COVID dans l'établissement. Les nourrices portent un masque, Jean Claude a imité ses nourrices en se fabriquant un masque avec un emballage de lait, imitation réussie !

Au Mali 50% de la population a moins de 15 ans et seulement 2% de la population a plus de 65 ans.



LE PLACEMENT FAMILIAL

Le placement familial comme alternative de lieu de vie pour les enfants et adolescents en situation de handicap.

Pour tous ces enfants privés de famille, l'objectif serait de leur en donner une, en mesure de veiller à leur développement et leur épanouissement. Pour un enfant handicapé, cela relève de l'exception. Au Mali, l'organisation de la famille est imprégnée de tradition et de religion, le placement familial dans une famille agréée et rémunérée est éloigné de la culture malienne.

Les placements familiaux financés par LEO sont atypiques et rompent avec la conception de la famille au Mali, ils reposent sur des liens affectifs noués en amont. Ces accueils en famille sont officialisés par une ordonnance de placement délivrée par le tribunal pour enfants de Bamako.

DJIBRIL



Depuis décembre 2018 Djibril a quitté le CAPF, il est un membre à part entière de la Famille Traoré. Aimable et gentil, il s'est bien intégré à la vie du quartier, il est fier de pouvoir mener une vie "normale".

La construction d'une chambre et salle d'eau s'est avérée nécessaire dans la concession de la famille. Djibril se déplace avec des béquilles, la maladie de Little dont il souffre se caractérise par une paralysie des membres inférieurs et plus légèrement supérieurs. Cette pathologie est constante dans le temps, elle atteint aussi le développement psychomoteur.

Depuis 2013 Djibril est en apprentissage à l'atelier de rotin, il rencontre des difficultés d'acquisition pour aller vers l'autonomie. (bulletin LEO de septembre 2014* et 2018*)



AÏSSATA



Aïssata aura 19 ans le 25 mai prochain, elle s'est mariée le 24 janvier dernier, son conjoint est menuisier. Nous avons relaté le chemin parcouru par cette jeune fille dans le bulletin LEO d'avril 2016*. Placée à deux ans à l'orphelinat du seul fait de la maladie psychiatrique de sa mère, elle a réussi à l'âge de 10 ans à prendre sa place dans une famille avant de constituer maintenant sa propre cellule familiale et parvenir ainsi à une insertion sociale.

LEO cesse le parrainage versé à la famille et s'engage, à titre de dot, dans la prise en charge d'une formation en couture sur 3 ans pour un budget de 800€. Aïssata habite maintenant dans la concession de son époux à Torokorobougou, elle devra se rendre en Sotrama au Centre de Formation Multifonctionnel « DA-NAYA » dans le quartier de Baco Djicoroni.

*les bulletins LEO sont disponibles dans l'onglet actualité sur le site www.leo.asso.fr.



Pour adresser vos courriers :

Association Léo

66, rue Saint Raymond - 84380 Mazan

contact@leo.asso.fr - tél. 04 90 60 63 10

